



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E70638

VALABLE JUSQU'AU 27/10/2023

ÉDITÉ LE 16/12/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1969

Forme juridique : SAS

Capital : 48 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAVERNE SAVERNE

Siret : 343 968 699 00029

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 20 0142 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 100230563014

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 100230563014

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : TAESCH JOSEPH & FILS SARL

26, GRAND RUE
67260 SARRE UNION

Téléphone : 03 88 00 18 14

Portable : 06 85 40 99 83

Site Internet :

E-mail : sarltaesch@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
PFAADT JEROME PRÉSIDENT

Fax : 03 88 00 29 08

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	19/05/2022
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	03/03/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	03/06/2021
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	04/11/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	03/03/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	03/06/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	04/11/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE STRASBOURG
BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE
15 RUE JACOBI-NETTER
67200 STRASBOURG CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.